

La lettre du contrat territorial de l'Ance du Nord

*Un réservoir biologique à
transmettre aux futures générations !*

**L'Ance du Nord amont,
dans quel état ?
Résultats et perspectives.**

1 QUEL EST L'ETAT DE LA MASSE D'EAU AMONT DE L'ANCE DU NORD ?

- Dans quel état sont nos cours d'eau ?
- Quelle est la qualité de l'eau de notre rivière ?
- Comment se portent nos espèces aquatiques ?
- Quelle est la connaissance apportée sur les zones humides ?

2 LES QUESTIONS LES PLUS FREQUENTES

3 LE CT ANCE DU NORD AMONT, BIENTOT SIGNE !

4 ACTUALITES 2015 AU FIL DE L'ANCE

1 QUEL EST L'ÉTAT DE LA MASSE D'EAU AMONT DE L'ANCE DU NORD ?

• Dans quel état sont nos cours d'eau ?

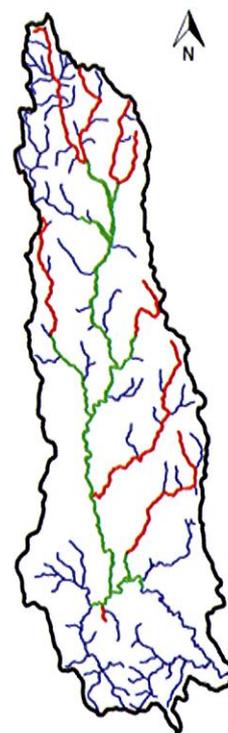
Deux diagnostics ont permis d'apporter des données scientifiques fiables, précises et récentes sur la l'état des berges, de sa ripisylve ainsi que du lit de l'Ance du Nord. Ces études s'intéressent aussi aux ouvrages construits sur l'Ance et leurs conséquences sur la continuité écologique. Les principaux rejets dans l'Ance ont été répertoriés et qualifiés :

- le diagnostic hydrographique du bassin versant à Moule perlière de l'Ance du Nord réalisée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne en 2013. L'Ance du Nord est considéré comme le bassin le plus important pour la sauvegarde de l'espèce sur le haut plateau de la Loire ainsi que la Virlogeux ;

- en 2014, le comité de pilotage du contrat territorial de l'Ance du Nord a mis en place un diagnostic afin d'acquies des données supplémentaires sur le réseau hydrographique non investigué en 2013, et donc plus particulièrement sur les sources et les affluents de l'Ance.

Au total, 154,6 kms de cours d'eau ont été prospectés sur 2013 et 2014.

Les résultats indiquent que les cours d'eau ont une ripisylve continue mais souvent peu épaisse (46% du linéaire). Le lit est essentiellement naturel (78% du linéaire) avec une bonne stabilité mais localement marqué par des piétinements d'animaux (26% du linéaire) et de nombreux passages à gué pour les véhicules (1 tous les 1,8kms sur l'Ance). Les berges sont peu artificialisées sauf en zone (péri) urbaine, à l'exception du Champdieu où les berges sont enrochées sur plusieurs centaines de mètres. Sur certains secteurs localisés, les berges sont très instables et correspondent notamment aux zones où la ripisylve est absente (28% du linéaire). Des espèces végétales (Renouée, de Balsamine de l'Himalaya et de Solidage) et animales invasives (écrevisses américaines) ont été retrouvées sur l'amont. Au total, 310 rejets et 230 affluents mineurs ont été inventoriés ainsi que 415 ouvrages artificiels (barrage, pont, seuil, ...) et 73 obstacles naturels (seuil, cascade). Ce qui représente un ouvrage tous les 300m sur l'Ance du Nord.

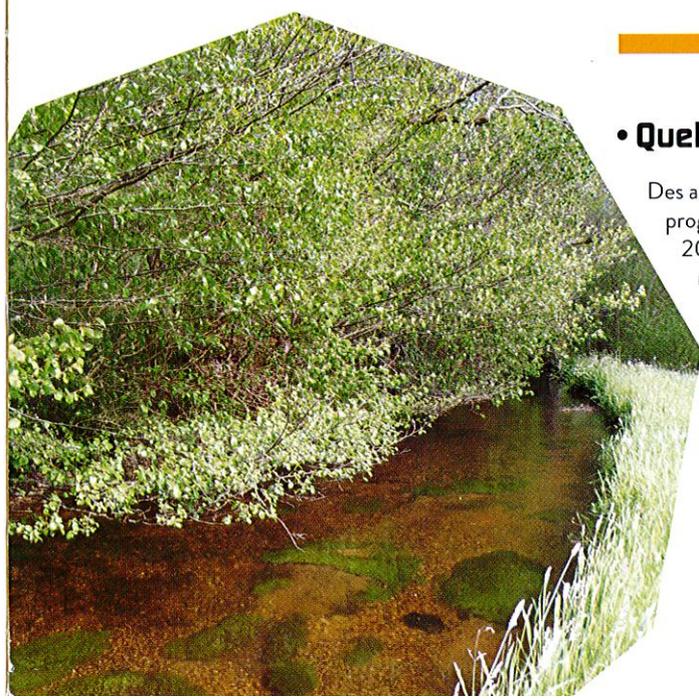


• Quelle est la qualité de l'eau de notre rivière ?

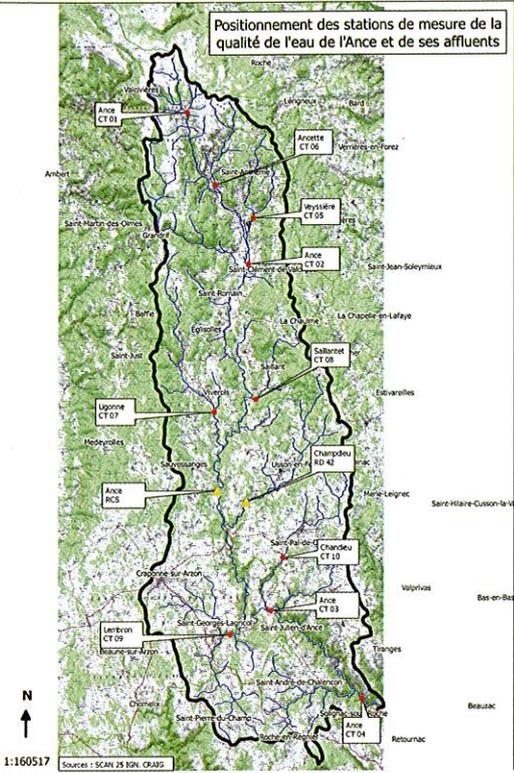
Des analyses sur la qualité de l'eau ont été programmées sur deux années (2014 et 2015). Les objectifs sont non seulement d'améliorer les connaissances globales sur l'état des eaux mais également d'identifier précisément et scientifiquement les perturbations chroniques.

10 stations sont suivies et réparties sur la masse amont de l'Ance du Nord amont (cf. carte).

L'analyse des premiers résultats acquise en 2014 montre 6 stations sur 10 en bon état écologique dont une en très bon état au niveau biologique (station CT02 : Ance en aval de Saint-Anthème). En revanche, les stations situées plus vers l'aval de la masse d'eau, CT 08 (Saillantet), CT09 (Lembron), CT10 (Chandieu) et CT 04 (Ance à Salignac sous Roche), présentent un état écologique moyen.



Positionnement des stations de mesure de la qualité de l'eau de l'Ance et de ses affluents



L'étude des données physico-chimiques et biologiques permet de mettre en évidence des niveaux d'altérations très distincts entre les différentes stations suivies (cf. tableau) :

- l'amont du bassin versant paraît préservé et ne semble pas subir d'impact anthropique déstabilisant. Seul le Saillantet devra faire l'objet d'une attention particulière lors de la prochaine campagne de suivi en 2015, car une légère surcharge organique semble mise en évidence par les paramètres biologiques.
- par ailleurs, la qualité physico-chimique et biologique apparaît plus contrainte sur le Lembron et le Chandieu avec des teneurs moyennes en éléments

nutritifs et organiques significativement supérieures aux autres stations. Si l'évolution naturelle des niveaux en éléments nutritifs et organiques du cours d'eau peut expliquer en partie cette évolution amont/aval, l'impact de certaines activités anthropiques reste une hypothèse probable.

Les résultats de cette première année permettent d'établir un bilan préliminaire en ce qui concerne le classement écologique de la masse amont de l'Ance du Nord. Il faudra attendre les résultats de 2015 pour établir un bilan de la qualité de la masse amont de l'Ance du Nord avec un niveau de confiance élevé.

Les résultats de cette première année permettent d'établir un bilan préliminaire en ce qui concerne le classement écologique de la masse amont de l'Ance du Nord. Il faudra attendre les résultats de 2015 pour établir un bilan de la qualité de la masse amont de l'Ance du Nord avec un niveau de confiance élevé.

	CT01	CT06	CT05	CT02	CT08	CT07	ES Sauvessange	R042	CT09	CT10	CT03	CT04
Bilan de l'oxygène												
Concentration en oxygène dissous	BON	BON	BON	BON	BON	BON	TRÈS BON	TRÈS BON	BON	MOYEN	BON	BON
Taux de saturation oxygène dissous DB05 à 20°C	BON	BON	BON	BON	BON	BON	TRÈS BON	TRÈS BON	BON	MOYEN	BON	BON
Carbone organique Dissous												
Température de l'eau	TRÈS BON		TRÈS BON	TRÈS BON	TRÈS BON	TRÈS BON						
Nutriments												
Ammonium												
Nitrites												
Nitrates	BON	BON	BON	BON	BON	BON	TRÈS BON	BON	MOYEN	MOYEN	BON	BON
Phosphore total												
Orthophosphates												
Acidification												
pH							TRÈS BON	TRÈS BON	TRÈS BON	TRÈS BON	TRÈS BON	BON
Salinité												
Conductivité à 25°C												
Biologie												
IBG RCS	BON	BON	BON	TRÈS BON	MOYEN	BON	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	BON	MOYEN
IBD 2007												



• Comment se portent nos espèces aquatiques ?

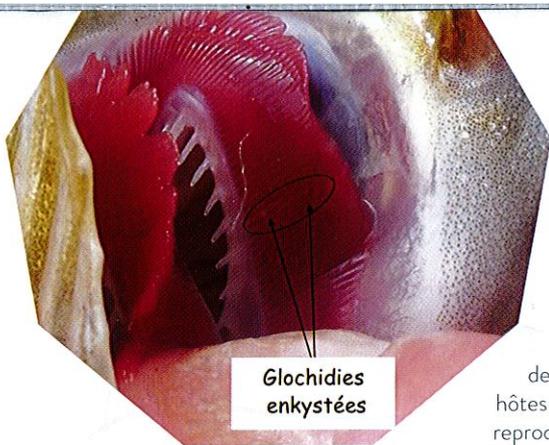
Le constat piscicole est plus nuancé sur les affluents en partie intermédiaire du bassin.

Dans le département de la Haute-Loire, si le Lembron est globalement bien préservé sur tout son cours, son principal affluent, le ruisseau des Galandres, montre une situation assez comparable : les milieux salmonicoles sont perturbés, voir dégradés (Herm) sur les plateaux en amont où se concentrent les activités humaines. La situation s'améliore sur l'aval de leurs cours plus encaissés, voire parfois en gorges. Pour le sous bassin versant du Champdieu (Loire), des pressions existent et impactent les peuplements piscicoles. Le problème des températures estivales en lien avec l'impact du plan d'eau et le manque de ripisylve sur 4,8 km.

L'Ance conserve globalement une qualité piscicole remarquable sur tout le plateau amont jusqu'à la retenue d'eau du barrage hydroélectrique de Passouira qui marque l'entrée des gorges.

Cours d'eau	N° station	Surface planée (m²)	Biodiversité spécifique	Espèces exotiques	Densité totale (Ind/m³)	Espèces dominantes (dominants)	Espèces atypiques
L'Ance	CT 01	222.30	2	Trf, Cha	2197	3599 (Trf)	-
L'Ance	CT 02	849.32	4	Trf, Cha, Lpp, Obr	18992	11656 (Cha)	-
L'Ance	CT 03	1830.24	6	Trf, Obr, Cha, Vai, Lpp, Gou, (PFI)	3617	2431 (Cha)	PH
L'Ance	CT 04	1560	6	Trf, Cha, Vai, Lof, Gou, Cha, (PFI)	4410	1756 (Trf)	PH
Vaussière	CT 05	203.20	3	Trf, Cha, Lpp	11619	8173 (Trf)	-
L'Ance	CT 06	225.23	3	Trf, Cha, Lpp	18647	12831 (Cha)	-
La Ligonne	CT 07	694.29	4	Trf, Cha, Lpp, Vai	12271	7144 (Cha)	-
Le Saillantet	CT 08	282.20	4	Trf, Cha, Vai, Lpp	9568	3650 (Cha)	-
Le Lembron	CT 09	471.67	2	Trf, Lof	5236	5173 (Trf)	-
Le Chandieu (Haute Loire)	CT 10	217.60	3	Trf, Vai, Lof, (PFI)	2068	1424 (Trf)	PH

Trf : Truite fario, Vai : Vairon, Lof : Loche franche, Cha : Chabot, Obr : Ombre, Lpp : Lamproie de planer, Che : Chevesne, Gou : Goujon, PFI : Ecrevisse de Californie



A la recherche des glochidies !

Une recherche de la présence de glochidies sous forme de kystes implantés sur les branchies des truites résidentes a été effectuée le 22 mai 2014. L'objectif était de rechercher la présence de glochidies sur les populations de poissons hôtes (truites) afin de constater ou non la reproduction de la Moule perlière, espèce à forte valeur patrimoniale sur notre territoire tout particulièrement.

Sur l'Ance du Nord, la reproduction de l'espèce dépend de la truite fario. Pour cela, des pêches électriques ont été réalisées sur 5 stations, pré-identifiées sur la base de l'inventaire de G. Cochet. Cette opération est exceptionnelle et rare. Seulement une glochidie avait été

retrouvée sur une truite fario de 11 cm. A la vue de ce résultat, deux hypothèses se sont posées : soit la Moule perlière ne se reproduit quasiment plus, soit les pêches ont eu lieu trop tard dans la saison.

• Quel rôle joue la truite fario dans le maintien de la Moule perlière ?

Durant son cycle, la Moule perlière passe par un stade larvaire appelé Glochidium qui doit, pour assurer sa survie, parasiter le système branchial d'un poisson. La Truite (*Salmo Trutta fario*) est le seul poisson hôte connu sur l'Ance du Nord. La vie « parasitaire » symbiotique de la Moule perlière constitue donc une étape indispensable à son développement et, par le déplacement du poisson, son seul mode de dissémination. La diminution de la densité de Truites fario constitue un facteur de raréfaction voire de disparition pour la Moule perlière.

Afin de vérifier les résultats de 2014, les Fédérations de pêche du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire ont organisé une journée le 16 avril 2015. Les résultats dévoilent que sur les 214 truites fario pêchées, 32 sont porteuses de glochidies, soit 15% de la population de truite porteuse de glochidies. Sur les 32 truites porteuses, plus de la moitié des glochidies se situe sur la cohorte 1+ (longueur des truites inférieure ou égale à 11 cm).

Les résultats confirment de nouveau la densité exceptionnelle de la truite fario sur l'Ance du Nord amont. Non seulement, cette journée a permis d'attester que le stade larvaire est plus tôt sur l'année, entre mi-avril et fin avril, mais également que la Moule perlière se reproduit toujours sur l'Ance du Nord amont. Cependant, ne crions pas victoire, les populations de moule perlière continuent de chuter. Le problème est donc ailleurs... A suivre.

• Quelle est la connaissance apportée sur les zones humides ?

Le SDAGE¹ Loire-Bretagne 2010-2015 demande aux SAGE² Loire-amont, de réaliser le recensement des zones humides sur leur territoire, avec dans un premier temps l'identification des zones humides.

Dans le cadre du SAGE Loire-amont, les zones à forte probabilité de présence des zones humides ont été déterminées.

Les acteurs locaux du territoire ont approuvé la réalisation d'un inventaire complémentaire sur les zones humides de plus d'un hectare afin de pallier à ce manque de connaissances et pouvoir mettre en place une gestion des zones humides sur le long terme tout en répondant au contexte réglementaire. 19 communes ont été prospectées sur les départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire (cf. carte).

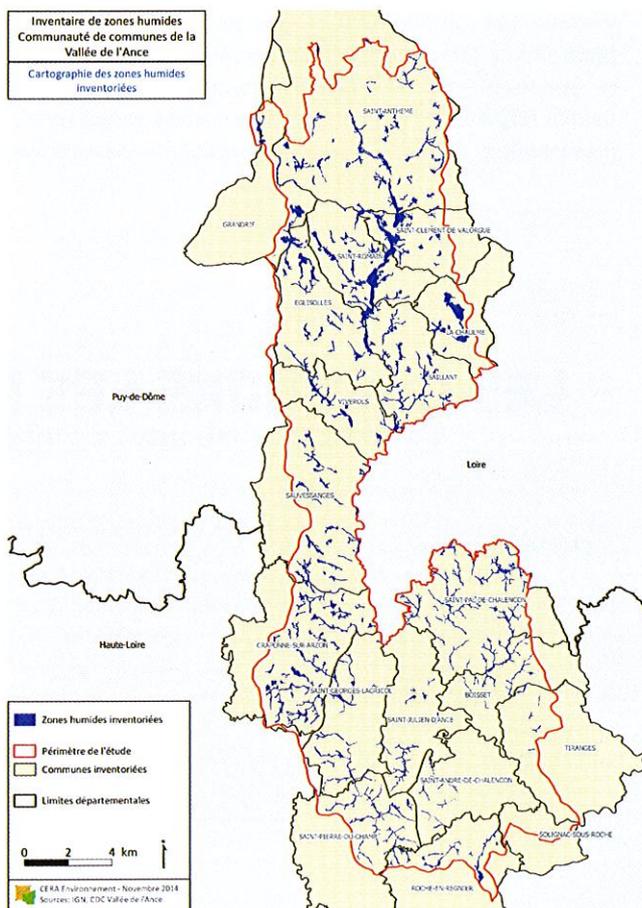
A ce jour, 425 zones humides de plus d'un hectare, réparties sur

l'ensemble de la masse amont de l'Ance du Nord pour une superficie de 1936 hectares, a été mis en évidence.

La surface moyenne d'une zone humide est d'environ 4,5 hectares. On notera la singularité de la commune de La Chaulme qui se démarque nettement avec de très vastes zones humides (y compris en zones forestières). De plus, plus on monte sur le haut du bassin, plus on rencontre de zone humide. Craonne-sur-Arzon fait quelque peu exception à la règle avec de très nombreuses zones humides.

Le pourcentage d'occupation du sol par les zones humides est de 6,74%, et d'autant plus important sur les communes de Saint-Romain et de Saint-Clément-de-Valorgue en lien avec la présence de la rivière de l'Ance du Nord.

Inventaire de zones humides
Communauté de communes de la
Vallée de l'Ance
Cartographie des zones humides
inventoriées



1 • Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, outil de planification concertée de la politique de l'eau
2 • Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, document de planification de la gestion de l'eau

Suite à la hiérarchisation, 99 zones humides ont été répertoriées comme ayant un grand intérêt. Les zones humides sont globalement en bon état de conservation. Néanmoins, des pressions ponctuelles et actuelles (drainage, surpâturage, eutrophisation, remblaiements, ...) et des pressions à venir (intensification des pratiques agricoles, pratiques sylvicoles) existent. 3% des zones humides présentent des pressions sérieuses. La richesse de ces milieux aquatiques de l'Ance du Nord confirme que le territoire constitue un véritable enjeu pour l'avenir.



• Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Les zones humides sont définies dans l'article L.211-1 du code de l'environnement : « On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles (qui aiment l'eau) pendant au moins une partie de l'année ». Sur la masse amont de l'Ance du Nord, nous retrouvons essentiellement des prairies humides composées de Joncs et d'Aulne. Plus dans le Nord, des formations en milieu forestier sont aussi notées (pinèdes humides à Pin sylvestre, bouleaux, ...).

En conclusion, l'Ance du Nord amont, situé en tête de bassin versant, est un territoire fragile nécessitant une attention particulière. Les données issues du diagnostic confirment la bonne qualité des milieux aquatiques. Ce bon état a permis notamment le maintien de souches autochtones et la préservation de deux espèces protégées. Néanmoins, des

altérations et des pressions ont été identifiées. Via le contrat territorial de l'Ance du Nord et l'implication des acteurs locaux, des enjeux et des objectifs ont été fixés permettant de maintenir le bon état et d'interagir sur les pressions identifiées sur l'Ance du Nord amont.

2 LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

• Le contrat territorial impose-t-il de nouvelles réglementations ?

NON. Le contrat territorial permet aux propriétaires et usagers du milieu de répondre à leurs obligations réglementaires tout en étant soutenu. Il n'apporte et n'impose aucune réglementation. Cet outil multithématique est mis en place afin d'accompagner et de soutenir les propriétaires riverains de l'Ance du Nord qui souhaitent maintenir le bon état de l'Ance du Nord pour eux et pour les générations futures. Il permet non seulement d'obtenir des aides financières mais également un accompagnement technique et administratif.

• Entretien des bords de l'Ance du Nord, est-ce une obligation ?

OUI. L'entretien du lit et de la végétation des berges est de la responsabilité des propriétaires riverains. L'article L.215-2 du code de l'environnement prévoit que l'entretien des bords de cours d'eau domaniaux est de responsabilité de l'Etat, et ceux non domaniaux, de responsabilité des propriétaires riverains. Les droits et obligations liés aux cours d'eau sont encadrés par la réglementation. Mais attention, entretenir la rivière ce n'est pas jardiner la berge. Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'article L.215-14 du code de l'environnement.

3 LE CT ANCE DU NORD AMONT, BIENTÔT SIGNÉ !

Issu de la volonté politique des sept EPCI * partenaires de préserver la qualité de l'eau de l'Ance du Nord et de ses milieux aquatiques, une démarche de construction du contrat territorial sur l'Ance du Nord amont s'est concrétisée le 25 octobre 2012. Depuis, une animation et une communication ont été réalisées sur l'ensemble du territoire. Les quatre études complémentaires et les données ont permis d'établir un diagnostic précis et fiable. Les phases de concertation menées depuis deux ans et demi ainsi que le diagnostic ont mis en évidence les enjeux et le programme d'action.

* Vallée de l'Ance, Pays de St Bonnet le Château, Pays de Craonne sur Arzon, Livradois Porte d'Auvergne, Rochebaron Emblavez et Pays d'Ambert

Calendrier du contrat territorial



- **25 octobre 2012** : validation du CT sur le bassin versant de l'Ance du Nord par l'AELB
- **2013-2015** : état des lieux/études complémentaire/groupes de travail/élaboration du programme d'action prévisionnel.
- **Mi-juin 2015** : dépôt des dossiers auprès de l'AELB, avis de la clé du SAGE Loire-Amont
 - **Fin 2015** : signature du Contrat Territorial de l'Ance du Nord Amont
 - **Fin 2015- fin 2020** : mise en œuvre des actions du contrat territorial

4 Actualités 2015 au fil de l'Ance

- **Des balades « Nature et Patrimoine** : l'Ance, un écrin aquatique sont prévues le 15 juillet et le 05 août 2015, une occasion de découvrir les richesses de notre vallée ;
- **Venez sur le Lignon du Velay**, mi-octobre, découvrir les actions (pose de clôture, recul de résineux, ...) pouvant être mises en œuvre dans un contrat territorial ;
- **Semaine de l'Eau prévue du 13 au 20 août 2015**, une présentation publique de l'avancée du contrat territorial de l'Ance du Nord amont est envisagée, une opportunité d'échanger ensemble sur notre rivière ;
- **Une étude de faisabilité pour la conception d'un sentier d'interprétation, de valorisation et de sensibilisation sur l'Ance du Nord amont** (communes de St Romain, St Clément et St Anthème) et son environnement est actuellement en cours. Eloi RONDEAU effectuée de mai à août son stage sur cette étude. Veuillez lui réserver un bon accueil.

Vous souhaitez en savoir plus sur le contrat territorial de l'Ance du Nord amont ?

Veillez contacter **Elodie PRINTINHAC**, chargée de missions agriculture, environnement et forêt de la Vallée de l'Ance par téléphone au **04 73 95 32 64** ou par email à l'adresse suivante : printinhac.ccva@orange.fr



TIRAGE : 5562 EXEMPLAIRES
DIRECTEUR DE PUBLICATION : MICHEL BRAVARD,
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'ANCE.
PHOTOS : CCVA, AQUASCOPE.
N° ISBN : ...
CONCEPTION GRAPHIQUE : AGREESTUDIO.COM

